AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-8-72 412451

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

Bulletin N° 143
4 Août 1972

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE : POURSUITE DE LA LUTTE - PROTECTION DES TUBERCULES PAR DESTRUCTION DES FANES.

Le caractère pluvio-orageux particulier de la dernière période qui s'est installée sur nos régions depuis les 18-19 Juillet a été, comme chacun pense, hautement favorable à un développement actif du champignon qui a retrouvé ainsi des conditions très favorables à l'émission de nouvelles spores.

Si, dans les cultures traitées normalement, les foyers semblent relativement stables, une certaine évolution de la maladie a pu se dessiner. Cette évolution est beaucoup plus nette et active dans les parcelles insuffisamment traitées ou mal traitées ainsi que dans un certain nombre de jardins déjà totalement détruits ou en voie de destruction.

Cette situation critique et même préoccupante nous incite à recommander la plus grande prudence et nous amène à formuler les plus grandes réserves quant aux possibilités de maintenir les cultures en végétation jusqu'à une date avancée en saison en raison du risque permanent de contamination des tubercules à partir des taches et foyers existants, en activité et susceptibles de fructifier.

Se rappeler que les spores issues de ces taches peuvent être amenées au contact du sol à chaque pluie tant soit peu importante.

Dans les cultures encore saines ou plus tardives et là où la maladie ne présente pas encore un réel caractère de gravité ou de virulence et d'une manière générale là où l'on désire prolonger au maximum la protection du feuillage, intervenir dans les 4 à 6 jours qui suivent chaque pluie persistante pouvant entrainer une humidité élevée pendant au moins 15 à 20 H. Il peut être judicieux, en conditions difficiles, d'augmenter les doses de fongicides utilisées ou même de faire appel à des produits susceptibles de se montrer plus actifs.

Dans certains cas, deux interventions rapprochées à l'aide de fongicides utilisés à dose plus élevée que la normale pourraient permettre d'enrayer le développement des foyers en place.

Renouveler les traitements après toute pluie ou succession de pluie totalisant plus de 20 à 25 mm et ceci dans les plus brefs délais.

Ne pas perdre de vue toutefois que le seuil de 3 à 5 taches de Mildiou par pied peut être reconnu comme dangereux et justifie la nécessité de précéder à la destruction des fanes si l'on veut limiter au maximum les risques de contaminations des tubercules.

LA DESTRUCTION CHIMIQUE DES FANES :

DATE DU TRAITEMENT : Le choix de la date du traitement incombe à chaque producteur, les éléments d'appréciation étant trop nombreux et très variables en fonction de chaque cas particulier. Tenir compte avant toutes choses de l'état sanitaire de la culture. Le seuil de 3 à 5 taches par pied cité plus haut ne devrait pas être dépassé.

L'état d'avancement de la tubérisation, la destination de la culture, les circonstances atmosphériques à venir sont autant d'éléments à prendre en considération.

Il est aussi absolument nécessaire de réserver un délai suffisant, soit au minimum 3 à 4 semaines, entre la destruction des fanes et l'arrachage afin d'obtenir une complète maturation des tubercules et éliminer en partie les risques d'infection du Phoma ou pourriture sèche qui se manifeste chaque hiver pendant la conservation des tubercules.

Il peut être judicieux de réaliser une dernière intervention fongicide dans les quelques jours qui précèdent le défanage ou même parfois au cours de ce dernier.

Tournez-s'il-vous-plait .../...

28

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

PRINCIPAUX PRODUITS UTILISABLES (D'après MR R. GUEGAN - Ingénieur des Travaux Agricoles à BREST)

LE CHLORATE DE SOUDE : Action lente, surtout sur tiges (destruction complète au bout de 7 à 9 jours après le traitement). Son action est défavorisée par un temps sec avant et après le traitement. Ce produit s'utilise à raison de 25 à 40 Kg à l'ha.

LE DIQUAT :(Réglone) - Action très rapide (destruction complète 4 à 5 jours après le traitement). C'est le produit dont l'action est la moins influencée par les conditions climatiques. Utiliser de 3 à 5 l de produit commercial à l'ha.

LE DINOSEBE ou D.N.B.P. (Dinofane - Superfanox) associé avec du fuel. Certaines spécialités sont présentées prêtes à l'emploi. La vitesse d'action du Dinosèbe est comparable à celle du Chlorate. Elle est nettement améliorée par temps chaud et sec.
Ce produit s'utilise à raison de 2 à 3 kg de Dinosèbe à l'ha, plus 25 l de fuel (sauf pour les spécialités prêtes à l'emploi).

LE D.N.O.C. huileux : (Trifanex) - Action très rapide comparable à celle du Diquat, favorisée par un temps chaud et sec.
Dose d'emploi : 4 à 6,5 kg de M.A./Ha.

CHOIX DU PRODUIT ET REALISATION DU TRAITEMENT.

- Rapidité d'action désirée
L'action relativement lente du Chlorate de soude ou du dinosèbe peut être un handicap, en période favorable au développement du mildiou.
- Conditions climatiques
En période sèche, le chlorate de soude s'avérant insuffisant, on utilisera un colorant (Dinosèbe ou D.N.O.C.)
Si le sol est sec au moment du traitement, on évitera d'utiliser le diquat, afin d'éviter les nécroses du talon.

Le Chlorate de soude sera employé sur feuillage humide ou pulvériserde préférence dans la soirée ou le matin.

Les colorants nitrés (D.N.O.C. ou Dinosèbe) doivent être utilisés sur feuillage sec et par temps chaud. Leur efficacité est insuffisante si la température est inférieure à 15° au moment du traitement.

En conditions difficiles, il peut être réalisé deux traitements : un premier à demi dose avec un colorant nitré suivi, 4 à 5 jours plus tard d'un traitement à demi dose au Chlorate de Soude.

Les produits utilisés (à l'exception du diquat) agissant par contact, il importe que toutes les parties du feuillage et notamment les tiges soient touchées. Utiliser un minimum de 1000 l d'eau à l'ha à des pressions de l'ordre de 7 à 10 KG.

ACCIDENTS DUS AU DEFANAGE

Le plus important est désigné sous le nom de "nécrose de l'anneau vasculaire". Il se traduit par un brunissement de l'anneau vasculaire surtout visible, lors de la coupe longitudinale du tubercule, à proximité du point d'attache du stolon. Dans les cas graves, on distingue extérieurement, à ce niveau, une nécrose très légère au moment de la récolte, mais qui évolue par la suite et provoque une pourriture sèche à l'intérieur du tubercule. On parle alors de "nécrose du talon".

Ces nécroses sont provoquées par la descente au niveau du tubercule de résidus de produits défanants absorbés, dans certaines conditions, par le feuillage.

Ces conditions sont encore assez mal définies, cependant, un certain nombre d'essais ont conduit à conclure que la sécheresse du sol, et, le flétrissement qui en résulte, semblent être la cause essentielle qui prédispose aux dégâts.

D'autres facteurs interviennent certainement tels que : la variété, la nature du sol, le stade de maturité, l'hygrométrie, la température..., dans des proportions vraisemblablement variables suivant le produit utilisé.

Tous les défanants chimiques utilisés : Chlorate, Diquat, D N O C, Dinosèbe peuvent produire des altérations de l'anneau vasculaire. Le Diquat à dose forte (1 kg de matière active à l'hectare) semble particulièrement agressif dans les conditions précisées plus haut. Cet accident déprécie les tubercules destinés à la consommation.

.../...

Un autre accident, signalé parfois, est consécutif à l'adjonction au défanant de produits de désherbage des céréales ou des prairies, contenant du piclorame. Les plantes issues de ces cultures lèvent anormalement, présentent des tiges et des feuilles déformées qui rappellent des crosses de fougères. Cette pratique doit bien sûr être proscrite.

CERCOSPORIOSE DE LA BETTERAVE :

Aucune tache n'a été observée ni signalée à ce jour. Aucun traitement généralisé ne s'impose dans l'immédiat. Compte tenu de l'époque tardive, du développement végétatif important de la betterave et de l'évolution très lente de cette maladie, cette dernière ne devrait pas, sauf exceptions, poser de réels problèmes cette année. Il importe cependant de surveiller les cultures placées en situations favorables : vallées humides et chaudes de Picardie par exemple, cultures irriguées ou assolements intensifs en particulier. Si de petits foyers apparaissaient jusqu'aux alentours du 15-20 Aout, un traitement pourrait être réalisé dans les 3 à 5 jours qui suivent une pluie contaminatrice (humidité élevée prolongée faisant suite à 2 à 3 journées chaudes).

On utiliserait alors l'une ou l'autre des matières actives suivantes : Bénomyl : 125 g/ha, Méthylthiophanate : 300 g/ha, Thiabendazole : 1000 g/ha, Produits cupriques : 2.500 g de Cuivre métal/ha, Produits organo-cupriques à la dose du fabricant.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURE ET MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES

En raison des conditions climatiques très favorables de ces derniers jours, des contaminations tardives de Tavelure sont à redouter dans les vergers où l'on a observé des contaminations antérieures.

Le danger est d'autant plus grave que nous sommes en pleine période de grossissement du fruit.

De plus, cette période pluvieuse et fraiche est très favorable aux contaminations lenticellaires et donc à la pénétration des champignons responsables des pourritures en conservation. Intervenir à l'aide de produits tels que le Méthylthiophanate, le Bénomyl, le Thiabendazole, le Captane, le Folpel voire le Thirame.

L'emploi des "produits systémiques " peut se montrer très judicieux, surtout en cas de période pluvieuse durant le mois d'aout, en effet, il ne faut que quelques heures de beau temps pour permettre au produit de pénétrer à l'intérieur du fruit (Se reporter à notre dernier bulletin en date du 19 Juillet).

OIDIUM : Là où l'on note des pousses oïdiées, poursuivre la lutte et profiter si possible des interventions dirigées contre les maladies de conservation. Ajouter à la bouillie, une matière active efficace contre ce champignon. Les produits tels que Bénomyl, Méthylthiophanate sont aussi actifs contre ce parasite.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE L'OIGNON :

Les conditions actuelles sont très favorables à cette maladie. Intervenir dès l'apparition des premières taches en culture.

SEPTORIOSE DU CELERI :

Là où l'on redoute cette maladie, poursuivre les traitements durant toute la période pluvieuse et fraiche avec un produit cuprique ou des fongicides de synthèse tels que Manèbe, Mancozèbe, Folpel.

Dernière note : Supplément N° 2 au N° 142 en date du 19 Juillet 1972.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. CONCÉ et D. MORIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD PICARDIE"

P. COUTURIER

29